

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|                                                                 |                           |                                |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY               |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00                                       | Fax :                     | Mail : sante-gilly@helha.be    |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL      |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 64 23 37 59                                       | Fax : +32 (0) 64 23 38 46 | Mail : sante-jolimont@helha.be |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : sante-tournai@helha.be  |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : sante-tournai@helha.be  |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 110 Disciplines scientifiques - Module 2                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PAIR1B10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Gilly</u><br/> <b>Véronique MOINY</b> (veronique.moiny@helha.be)<br/>           Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be)<br/> <u>HELHa Jolimont</u><br/> <b>Françoise DREZE</b> (francoise.dreze@helha.be)<br/> <u>HELHa Mouscron</u><br/> <u>HELHa Tournai - Salines</u><br/> <b>Philippe BROGNON</b> (philippe.brognon@helha.be)<br/>           Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)<br/>           Oscarine HUSSON (oscarine.husson@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

L'étude de l'homme sain est un prérequis indispensable à la compréhension des processus pathologiques et des soins qui en découlent.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

### Acquis d'apprentissage visés

- Structurer, en référence aux dimensions biophysologiques et biochimiques les données de la situation de santé d'un client adulte
- Justifier l'influence des mécanismes physiologiques sur l'homéostasie

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B10A                      Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2                      30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B10A                      Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2                      30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|                                                                 |                               |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         |                               |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12     |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI |                               |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12     |
|                                                                 | Mail : sante-tournai@helha.be |

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2               |                                                                                                                                                                                             |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                              | 21_PAIR1B10A                                                                                                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                              | 1B                                                                                                                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                      | 3 C                                                                                                                                                                                         | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Philippe BROGNON</b> (philippe.brognon@helha.be)<br>Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be)<br>Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)<br>Oscarine HUSSON (oscarine.husson@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 30                                                                                                                                                                                          |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                                                                                                                                    |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

L'étude de l'homme sain est un prérequis indispensable à la compréhension des processus pathologiques et des soins qui en découlent.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 110 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C.4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

Acquis d'apprentissages :

Mobiliser ses connaissances en matière de structures anatomiques et de fonctionnement biophysique du corps humain dans des situations cliniques courantes.

Objectifs :

- énumérer, légèder, schématiser, situer les différents organes du corps humain.
- décrire la structure de ces organes (en partant de la cellule, des molécules en lien avec le cours de biochimie)
- décrire le fonctionnement des différents organes du corps humain
- expliquer les relations entre les structures (organes) et les fonctions
- expliquer les relations entre les différents appareils ou systèmes
- expliquer comment ces différents systèmes ou appareils interviennent dans le maintien de l'homéostasie (lien avec le cours de biochimie).
- expliquer comment une anomalie dans la structure ou le fonctionnement peut avoir une répercussion sur l'homéostasie
- analyser les mécanismes physiologiques qui se mettent en place à partir d'exemples concrets chez un individu sain.
- appliquer les notions d'anatomie et de physiologie à la compréhension de processus pathologiques et de situations cliniques courantes.

- informer le client lors d'actes infirmiers qui relèvent de l'apprentissage du bloc 1, en utilisant les notions d'anatomie et de physiologie

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Chapitre 5 Le sang
- Chapitre 6 Le système respiratoire
- Chapitre 7 Le système digestif
- Chapitre 8 L'équilibre acide base
- Chapitre 9 Le système urinaire

NB : certains éléments du système endocrinien sont abordés lors de l'étude d'autres chapitres : les hormones pancréatiques sont abordées avec le système digestif, les hormones surrénales sont abordées avec les systèmes urinaire et nerveux, ...

Le système reproducteur est vu en UE 111.

#### Démarches d'apprentissage

Les démarches sont multiples et variées en fonction des sites.

Séquences expositives

Schéma au tableau

Diaporama, films, wooclap ...

Manipulation des différentes pièces d'anatomie

Séquences de cours interrogatives

Séquences avec exercices d'application

Fascicules à compléter pendant le cours

Fascicules à compléter par l'étudiant à domicile avec l'aide de diaporama et du livre de référence. Les corrigés sont faits au cours ou mis à la disposition des étudiants sur la plateforme connectED.

Travaux dirigés

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Les supports de cours sont mis à disposition des étudiants au travers de la plate forme « Connect ED ». Un syllabus lacunaire leur est également proposé et leur permet de compléter les informations reçues au décours des différents exposés.

Les étudiants ont à disposition :

- des objectifs spécifiques par chapitre
- des fascicules comprenant des schémas muets à légender, des tableaux à compléter, des questions de synthèse ou d'intégration, des « vrai-faux », des « qui suis-je » ...
- des exercices auto corrigés sur la plate-forme informatique Connect ED.
- des diaporamas de cours, des synthèses des ppt commentés ...
- Exercices sur base des questions d'examens des années précédentes

L'ouvrage de référence proposé représente une source d'informations et un outil de travail. Les objectifs d'apprentissage proposés se réfèrent au livre (tableaux, figures, texte explicatif). Il contient en outre des questions de révision et un glossaire des termes spécifiques, des résumés. :

Marieb, E.N. & Hoehn, K., (2019). Anatomie et physiologie humaines. (L. Moussakova & R. Lachaine, Trans.). Montréal : ERPI. 11e édition (Original work published 2013).

Des exercices de prises de notes, des synthèses, des exercices de formulation de questions sont occasionnellement réalisés au cours

Une réactivation des notions antérieures est faite en début de cours

Des évaluations formatives sont réalisées selon diverses modalités :

- Questions posées oralement avec réponse collective au cours
- Test écrit au cours
- Exercices du livre à la fin de chaque chapitre avec réponses en fin de l'ouvrage
- Exercices auto corrigés sur la plateforme MonLab du manuel (via Internet)
- Exercices auto corrigés disponibles sur connectED (via Internet)

## Sources et références

Marieb, E.N. & Hoehn, K., (2019). *Anatomie et physiologie humaines*. (L. Moussakova & R. Lachaine, Trans.). Montréal : ERPI. 11e édition (Original work published 2013).

Pour s'autoévaluer :

Marieb, E.N., (2018). *Anatomie et physiologie humaines : travaux dirigés* (L. Moussakova, Trans.). Montréal : ERPI. 12e édition (Original work published 2014).

Pour comprendre et maîtriser le vocabulaire spécifique :

Soucy, S., (2014). *Cahier de terminologie médicale : une approche par système*. ERPI.

Delamare, J., (2018). *Dictionnaire des termes de médecine à l'usage des infirmières*. Maloine

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Livres et/ou manuels (voir plus haut)

Activités sur Connect Ed

Notes de cours

Présentation Powerpoint, PPT commentés

Sites internet + vidéos-animations

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Pour que l'UE soit validée après délibération, l'étudiant doit obtenir une maîtrise minimale aux acquis d'apprentissage de l'activité d'apprentissage de l'UE.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage 110 A est une épreuve écrite programmée au cours de la 2me période d'évaluation.

Des évaluations certificatives (avec points bonus) en lien avec les travaux dirigés sont organisées; les modalités sont précisées dans l'annexe à la fiche ECTS de l'UE 110.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».  
L'UE peut ne pas être validée après délibération si une notion incontournable est non acquise.

Les modalités spécifiques à l'évaluation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS, disponible sur connect ED.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).